



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, 05 novembre 2021

### ACTIA investit aujourd'hui dans la micromobilité : ACTIA œuvre pour une mobilité durable

*« La micromobilité désigne la famille des petits véhicules légers utilisés en milieu urbain comme les vélos électriques, les vélos pliables, les hoverboards, les trottinettes électriques, les gyroroues, les skateboards électriques, et tous les autres engins à moteur électrique. Elle apporte une solution agile et propre pour les déplacements complémentaires à ceux des bus, métro, tramways et trains par exemple.*

*La technologie représente une composante importante de cette mobilité « qui se prend sous le bras ». Les innovations nécessaires vont dans le sens de l'amélioration de la sécurité, de la simplification des usages et de la gestion optimisée des batteries en mode écoresponsable. Électrification des véhicules, connectivité, ACTIA a donc toutes les expertises nécessaires pour relever ce nouveau défi : accompagner l'évolution des nouveaux usages vers une mobilité multimodale.»*

Jean-Louis PECH, CEO du groupe ACTIA.

Le 1er juillet 2021, ACTIA a donné son premier tour de roue pour le système de traction électrique pour deux roues avec le lancement d'une nouvelle activité dédiée à la micromobilité et notamment au Vélo à Assistance Électrique (VAE).

Cette activité œuvre donc sur ce marché en forte croissance. Les ventes de VAE en Europe augmentant de près de 50% par an. Animé par des conditions concurrentielles internationales qui lui sont propres, il est principalement guidé par l'évolution des usages de mobilité urbaine et des besoins digitaux des utilisateurs comme des gestionnaires de flottes.

ACTIA, **en tant qu'équipementier**, a toutes les clés en main pour adresser ce marché de façon très concurrentielle en s'appuyant notamment sur :

- son expérience de concepteur système, notamment en électrification et connectivité des véhicules ;
- ses infrastructures industrielles locales aux standards de qualité Automotive ;
- son savoir-faire en personnalisation selon les besoins client ;
- son agilité et sa capacité d'innovation.

Fidèle à ses valeurs en faveur d'une mobilité plus durable, la démarche d'ACTIA en micromobilité repose sur son approche d'écoconception garantissant :

- la fiabilité et longévité des solutions proposées ;
- la réparabilité ;
- la traçabilité des matières employées et leur recyclabilité.



## De la voiture connectée au vélo connecté, ACTIA franchit le pas

Le VAE est le plus technologique des VLEU. Il est en fait une bicyclette équipée d'une batterie rechargeable, de contrôleurs et d'un moteur électrique. Le VAE est l'objet de nombreuses innovations technologiques. On retrouve globalement les mêmes axes de R&D que pour l'automobile.

Ainsi, tous les savoir-faire d'ACTIA, éprouvés sur ses marchés historiques, sont adaptés à celui de la micromobilité électrique : l'électronique de puissance, la « smart » batterie, ses systèmes de gestion électronique ou le système de traction électrique.

Bien sûr, la **connectivité** offre de nouveaux services aux utilisateurs ou gestionnaires. Comme la voiture, le vélo de demain sera **connecté** et **équipé de capteurs multiples**. Sa connectivité sera par exemple au service de **la sûreté** pour réduire les risques de vol ou au service de la **sécurité** du cycliste pour éviter les accidents. Cette connectivité permettra aussi d'assurer la **maintenance ou la réparation** du VAE.

### **Pour mieux comprendre : cas d'usages du vélo connecté**

La connectivité du vélo permet d'afficher sur un écran déporté ou sur un smartphone de nombreuses données relatives au vélo et au cycliste.

- Des informations utiles comme les différents modes d'assistance de la batterie, son niveau de charge par exemple.
- Des données d'assistance à la navigation, un GPS indiquant directement sur le guidon la route à suivre sur un itinéraire programmé.
- L'intégration d'un accéléromètre au système permet, en cas de chute, d'envoyer une alerte au contact de secours de l'utilisateur.
- Bien sûr, la connectivité du vélo prend aussi tout son sens pour la gestion de flottes de ces vélos intelligents.

Enfin, la connectivité confère au vélo électrique son **caractère évolutif**. Les performances et notamment la vitesse limite pourront être mises à jour, via un simple téléphone, en fonction de l'évolution de la réglementation.

ACTIA développe d'ores et déjà des applications spécifiques pour interfacier le vélo électrique avec l'utilisateur, le gestionnaire de flotte ou le réparateur et avec son environnement.

### **Le VAE serait-il en passe de dépasser le vélo mécanique ?**

À la fois économique, pratique et écologique, la micromobilité électrique est bien plus qu'un phénomène de mode. Les VLEU (Véhicule Léger Électrique Unipersonnel) apportent une véritable réponse aux besoins liés à la mobilité urbaine et surtout de la souplesse et de l'intermodalité, le vélo électrique venant souvent en complément des services de transports publics existants.

En tête des véhicules, l'usage du VAE (Vélo à Assistance Électrique) se positionne comme le premier choix venant remplacer les transports en commun ou la voiture en milieu urbain.

Son usage s'est amplifié depuis la crise de la COVID-19 : une croissance de 300 % est attendue en Europe sur ce marché dans les années à venir. La dynamique en faveur du VAE ne fait que débiter et l'année 2021 réalisera très certainement un nouveau record de ventes.

Le marché est supporté par le développement de pistes cyclables ainsi que par des mesures gouvernementales ou locales favorables.



## **Qui sont les futurs clients d'ACTIA sur le marché de la micromobilité ?**

Pour répondre à la demande, le marché s'organise et l'offre s'amplifie. En pleine mutation, il voit arriver de nouveaux acteurs, de nouveaux modèles économiques.

Les distributeurs traditionnels que sont les magasins spécialisés et les enseignes multisports observent l'arrivée de nouveaux distributeurs sur le marché. Il s'agit de fabricants qui adoptent la **vente directe** ou « **pures players** ». Ces derniers longtemps cantonnés à la vente de pièces détachées et accessoires entendent également profiter du potentiel offert par l'essor du marché. La progression du VAE a aussi encouragé la création de nouvelles enseignes et des acteurs de la **grande distribution** investissent également le créneau du vélo électrique : Auchan, Amazon, etc. Avec une offre système éprouvée, ACTIA saura occuper une place significative sur ces nouvelles cibles.

Le développement du vélo électrique contribue également à l'**émergence de nouvelles offres de services** :

- **sur le segment de la réparation et l'entretien de vélos ;**
- **de l'assurance en cas de vol ;**
- **de la location courte durée (LDD) ;**
- la location très courte dure via le libre-service, qui devrait rester l'apanage des acteurs collaborant avec les collectivités et les opérateurs de transports publics.

**Ces nouveaux services nécessitent toujours plus de connectivité sur les vélos et les fabricants n'ont cessé de faire évoluer leurs modèles afin de saisir toutes ces opportunités. Sur ce marché en pleine expansion, ACTIA a donc une véritable carte à jouer avec une gamme de fabrication française, positionnée sur un excellent rapport qualité/prix permettant un haut de gamme accessible, performant et qualitatif.**

La micromobilité représente un relais de croissance prometteur pour ACTIA qui détient tous les atouts concurrentiels en poche : technologies, approche système, moyens de production, accompagnement SAV, etc.

Le marché laisse entrevoir de nombreuses perspectives de développement avec la multiplication d'autres véhicules motorisés tels que : les trottinettes, les monoroues, les gyropodes, les skateboards électriques, les hoverboards...et d'autres usages comme le vélo cargo pour les livraisons, le transport des enfants ou le vélo de fonction(!).

Autant d'opportunités qu'ACTIA saura saisir avec l'agilité et l'esprit d'entreprendre qui la caractérisent.

---

### **A PROPOS D'ACTIA**

Le Groupe ACTIA est une Entreprise de Taille Intermédiaire créée en 1986, une ETI familiale et internationale dont le siège se situe en France. Ce caractère familial garantit la pérennité du Groupe et son indépendance dans une dynamique entrepreneuriale toujours renouvelée. Le métier d'ACTIA est de concevoir, de fabriquer et d'exploiter une électronique au service de la gestion des systèmes dans les domaines particulièrement exigeants de l'automotive, du ferroviaire, de l'aéronautique, du spatial, de la défense, de l'énergie et des télécommunications. Les engagements d'ACTIA s'expriment dans les orientations ambitieuses du Groupe au service des enjeux sociétaux : la mobilité, la connectivité, la sécurité et l'environnement. La maîtrise de la production et de la conception des produits signés ACTIA est une véritable garantie de qualité. L'ensemble des collaborateurs du groupe partage cette exigence de qualité dans un environnement totalement certifié.

### **CHIFFRES CLÉS**

- Chiffre d'Affaires consolidé 2020 : 438,6 M€.
- Près de 3 600 collaborateurs dans le monde.
- 28 implantations dans 16 pays.
- 14 à 17 % du CA investi chaque année en R&D.

**CONTACT PRESSE** : [vaiana.krieger@actia.com](mailto:vaiana.krieger@actia.com)

